

Bulletin de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne.  
*Préparons la célébration du Centenaire de l'édification du Monument...*



“ Se souvenir  
est un devoir sacré ”



4 novembre 1923 : Pose de la première pierre

JUIN 2022 N°175

## SOMMAIRE

- 2 Vie de l'association / Éditorial.
- 2 à 4 Compte rendu de l'assemblée générale du 26/03/2022.
- 4 à 5 Nouvelles brèves.
- 5 à 8 Histoire : Recherche de corps et création des nécropoles nationales françaises
- 9 à 11 «Grignotage» de printemps en champagne.
- 12 L'archéologie aérienne de la guerre



28 septembre 1924 : Inauguration du Monument

**L'Amiral (2S) Emmanuel Gouraud,**  
*président de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne - Navarin,*  
et les membres du conseil d'administration de l'ASMAC  
vous invitent à assister à la cérémonie annuelle du Souvenir

**LE DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022  
DEVANT LA NÉCROPOLE NATIONALE DE NAVARIN**

Avant de vous déplacer, consultez le site [www.asmac.fr](http://www.asmac.fr) ou prenez contact avec [contact@asmac.fr](mailto:contact@asmac.fr)

09h45 : cérémonie officielle

10h45 : messe célébrée devant le Monument par l'Evêque de Châlons-en-Champagne,

12h00 : dépôt de gerbe au Cimetière National du Mont Frenet (à hauteur du carrefour D977 et D366, dite ancienne «Chaussée romaine», en direction de LA CHEPPE, entre Châlons-en-Champagne et Suippes).

13h00 : Traditionnel repas à la salle des fêtes de SOUAIN-PERTHES-LES-HURLUS

(inscription préalable obligatoire / nombre de places limité)

**ASSOCIATION DU SOUVENIR  
AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE-NAVARIN**

(Affiliée au Souvenir Français le 14 juin 2016)

Siège social :  
**29 rue Desaix - 75015 PARIS**

Trésorier de l'ASMAC :  
c/o AC2GE  
**15 Avenue Henri Becquerel  
51000 CHÂLONS EN CH.**



Correspondance :  
**29 rue Desaix  
75015 PARIS**

# VIE DE L'ASSOCIATION

## ÉDITORIAL



Après deux années perturbées par la crise sanitaire, j'ai eu grand plaisir de retrouver ceux d'entre vous qui ont participé à notre assemblée générale à Suippes le 26 mars dernier. Beaucoup d'informations ont été échangées au cours de cette assemblée générale, en particulier pour la préparation du centenaire du monument en 2024. Vous en trouverez le compte rendu dans ce bulletin.

Il y est également publiée l'étude réalisée par monsieur Franck LESJEAN, dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre. Cette étude poignante montre l'organisation de la sépulture des soldats morts pour la France. C'est dans ce cadre que le monument de Navarin a finalement été transformé en ossuaire et a accueilli les restes de plus de 10.000 combattants. L'ASMAC entretient fidèlement leur souvenir.

Le carnet de campagne tenu en mars 1915 par Paul FABRY, grand-père de Claude, adhérent à l'ASMAC, nous replonge dans le quotidien d'un soldat pendant ces sanglantes journées au voisinage même de Navarin. Combats dont les traces sont toujours visibles cent années plus tard comme le montrent les photos de l'archéologie aérienne prises par Michel GODIN, fidèle membre de notre Conseil d'Administration.

J'espère que vous viendrez nombreux à notre cérémonie annuelle le 18 septembre, qui, après deux années d'interruption, sera suivie du traditionnel déjeuner selon une nouvelle formule. Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin.

*Le président,  
Amiral (2s) Emmanuel Gouraud*

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 MARS 2022 À SUIPPES

L'Amiral Emmanuel Gouraud souhaite la bienvenue aux participants et, après une évocation de la situation en Ukraine et le retour de la guerre sur le territoire européen, passe ensuite la parole à Monsieur François Collart, Maire de Suippes qui nous accueille, puis à Madame Roseline Salmon, secrétaire générale sortante, qui présente le rapport moral de l'année 2021.

Malgré les contraintes techniques et sanitaires, l'ASMAC a pu réunir le Conseil d'Administration à distance en mars, rouvrir le monument en mai, réaliser la cérémonie de septembre, télétravailler et communiquer par visio-conférence. Un bureau en présentiel a pu se tenir à Paris, dans les locaux de l'association de la France libre, à proximité de la Gare de l'Est.

Le Général Xavier Gouraud, trésorier sortant, présente les comptes 2021 de l'association :

Après une baisse des adhérents en 2021, et malgré le confinement et les mesures sanitaires, l'Association a connu

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Adhérents au 1er janv	425	425	418	399	392	388	383	359	351	335	341

un renouveau avec 23 nouveaux recrutements et, malheureusement, 21 décès. La cotisation moyenne s'élève à 33 €.

<u>DEPENSES</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>RECETTES</u>	2020	2021
Secrétariat	799,28	515,72	Cotisations reçues en 2019	9 478	10 656,00
Bulletins et affranchissement	5 993,02	3 913,68	Cérémonie de Navarin (repas)	0	0
Cérémonie de Navarin	1 258,00	1 390,00	Dons d'associations dissoutes	0	6 548,19
Charges du gardien	3 146,22	3 229,97	Subvention (CD et communauté de com.)	1 000	2 000
Animation du monument	77,67	0	Recette du monument (ventes, tronc)	316,68	407,45
Divers	494,37	728,18	Produits financiers & divers	221,47	92,26
TOTAL DES DEPENSES	11 768,56	9 778,35	TOTAL DES RECETTES	11 016,15	19 703,90
Déficit 2020 : 752,41 euros / Bénéfice 2021 : 9 925,5 euros					

### COMPTE DE RÉSULTAT 2021 comparé au Compte de Résultats 2020

L'année 2021 a été exceptionnelle sur le plan financier, en raison de deux dons émanant d'associations en liquidation. L'Assemblée Générale a donné Quitus du rapport financier à l'unanimité.





L'assistance à l'Assemblée Générale

**Le budget prévisionnel 2022** a été présenté par le Commissaire en chef de 1<sup>ère</sup> classe (h) Alain Geiss, nouveau trésorier, et approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

#### **Entretien et mise en valeur du Monument :**

Les travaux du monument se précisent selon le calendrier annoncé l'an dernier. L'impact sur les cérémonies de septembre prochain semble minime et maîtrisé.

**Jardin de la Paix :** Le président a découvert le projet à l'occasion de la réunion avec la Direction des Patrimoines de la Mémoire et des Archives (DPMA) le 7 février dernier. Un paysagiste américain a déjà été choisi. Ce projet s'inscrit dans un cadre plus large défini par le Ministère. Navarin devient un élément de ce projet déjà en cours de réalisation dans le nord de la France. Une première esquisse de ce que pourrait être ce chemin a été montrée lors de l'AG.

#### **Centenaire 1924 – Colloque - visite des villages détruits – cérémonie nationale**

Le jour retenu est le **dimanche 22 septembre 2024**. La date choisie, en accord avec l'ONAC et la DPMA, pour commémorer le Centenaire de Navarin est celle de son inauguration. Le Centenaire de la pose de la Première Pierre se déroulera en septembre-octobre 2023.

Une cérémonie « nationale » commémorant la Première Guerre mondiale sera organisée en 2024. La nécropole de Navarin est pressentie pour cette cérémonie. Cela impliquera la présence du ministre, de troupes, une logistique militaire, l'invitation des autorités et de militaires américains.

**Colloque :** Le Président fait part du projet d'un colloque en 2024 sur Navarin et la politique de la mémoire après la guerre. Une publication scientifique est également envisagée.

Madame Julie d'Andurain, professeur des universités en Histoire contemporaine, et membre de l'ASMAC présidera le comité scientifique qui sera composé d'historiens et de plusieurs membres de l'ASMAC.

Une première réunion s'est tenue pour défricher et ébaucher des thématiques : Monument, ASMAC, personnages-clés, archives, recherches de sépultures, travaux scolaires, aspects psychologiques, rôle des pèlerinages...

Les dates retenues : **19 et 20 septembre 2024** à Reims (ou, peut-être, une journée à Paris), juste avant la cérémonie du Centenaire.

Un budget spécifique est à élaborer. Il s'agira d'une charge importante pour l'association, tant d'un point de vue des finances et de la quantité de travail. Aussi, les bonnes volontés seront bienvenues. Plusieurs comités seront mis sur pied (comité scientifique du colloque, comité communication pour préparer cette période...).

**Visite des Villages détruits :** Le président envisage une visite des villages détruits sur le camp de Suippes, le samedi 20 septembre, entre la fin du colloque et la cérémonie du dimanche. Pour des raisons de sécurité, l'organisation et le soutien logistique relèvent de l'autorité militaire qui a été sollicitée.

#### **Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :**

Les mandats de **M. Bruno Bourg-Broc**, **M. Antoine Gouraud**, du **Général Xavier Gouraud**, **Mme Valérie Morand**, **Mme Roseline Salmon**, **M. Olivier Soudant**, ont été renouvelés à l'unanimité.

Quatre nouveaux membres ont été élus à l'unanimité : **Mme Antonia Paquola** (nouveau maire de St Hilaire le Grand, en remplacement de Madame Person); **M. Florian Marland** (professeur d'histoire), qui remplace Monsieur Laurent David, au Centre d'Interprétation 14/18. **M. Emeric de Rose**, neveu de Monsieur Charles Herissey, membre du CA depuis plus de 15 ans, petit fils du général de Langle de Cary décédé cet été, a bien voulu rejoindre l'ASMAC et le CA. Madame Roseline Salmon qui cesse sa fonction de secrétaire générale est remplacée par **M. Etienne Dufour**, Président de la section parisienne de la FNAME OPEX<sup>1</sup> et arrière-petit-neveu du Colonel Duriez, tué à Auberive à la tête du Régiment de Marche de la Légion Etrangère en avril 1917.

Le CA est dorénavant composé de 27 membres et respecte un équilibre entre élus, descendants d'anciens combattants de la Grande Guerre.

Nous avons le plaisir d'accueillir **Mme Rachel Wagner**, nouveau porte-drapeau.



Le Bureau en présence de M. François COLLART, Maire de Suippes.



Cérémonie au Monument aux Morts de Suippes.

### Cérémonie du 18 septembre 2022 :

Il ne sera toujours pas possible d'organiser un déjeuner au mess de Mourmelon. Une solution est actuellement recherchée. Devraient participer à cette cérémonie le 51<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie, l'Union Musicale de Suippes, les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Suippes, et un détachement du 1<sup>er</sup> Régiment du Service Militaire Volontaire de Châlons-en-Champagne.

### Archives de l'Association :

Les archives de l'ASMAC ont été transférées le 27 janvier 2022 sur le site de Reims des Archives départementales de la Marne, où sont conservés les fonds contemporains et les archives privées. Elles constituent un ensemble de 53 cartons et de 3 classeurs. Elles couvrent toute l'existence de l'association depuis sa création jusqu'à l'année 2018. Elles seront consultables à la fin de l'été 2022, ce qui donnera le temps aux historiens de les étudier avec pour le Colloque 2024.

### Remise d'une réplique du monument

Une réplique en bronze du monument de Navarin a été léguée à l'ASMAC par Monsieur Vazeilles. Mr Brianchon, son petit-fils, chargé du legs, n'a pas pu venir l'apporter lors de l'AG. La réplique sera remise à une autre occasion avec, pour projet, de l'installer dans le monument.

L'Assemblée Générale a été suivie d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Suippes par le président et Monsieur le Maire, puis d'un verre de l'amitié offert par la Mairie de Suippes.

## NOUVELLES BRÈVES

### IN MEMORIAM

**Janine GOURAUD**, décédée le 10 mars 2022 à Paris, épouse du Général Philippe GOURAUD qui fut président de l'ASMAC jusqu'en 1994, et mère de notre président l'Amiral Emmanuel GOURAUD.

**Michel PRIK**, décédé le 26 décembre 2021 à Versailles (78), photographe attitré de la cérémonie de NAVARIN.

**Charles LEDUC**, décédé en janvier 2022 à Castjaloux (47700), auteur d'un don à l'ASMAC en octobre 2021.

## CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DE L'ANNÉE 2022

**Dimanche 18 septembre 2022 :** Cérémonie du Souvenir à 09h45 à la Nécropole Nationale de NAVARIN.

Après deux ans d'interruption suite à la crise du COVID 19, l'ASMAC est heureuse de vous convier au *repas traditionnel*, prévu à l'issue des cérémonies, à la salle des fêtes de SOUAIN-PERTHES-LES-HURLUS (une participation de 25€/personne sera demandée). **Voir feuille d'inscription incluse dans le présent bulletin, à retourner obligatoirement avant le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Après cette date aucune inscription ne pourra être retenue. Nombre de places limité à 80 personnes.**

## MOT DU TRÉSORIER

### ADHÉREZ À L'A.S.M.A.C-NAVARIN

Être adhérent à notre association implique un triple objectif :

- **pour chacun**, manifester son attachement au souvenir de la lutte victorieuse de nos Anciens et du sacrifice de nombre d'entre eux,
- **ensemble**, permettre à l'ASMAC de peser auprès des autorités grâce à un effectif important,
- **par nos cotisations**, donner à l'association les moyens financiers nécessaires pour l'accueil au Monument et la publication de ce bulletin.

**Pour toutes ces raisons, adhérez, renouvez votre adhésion, invitez vos proches à rejoindre l'ASMAC.**

## REMERCIEMENT

Le président de l'ASMAC et les membres du Conseil d'Administration ont remercié vivement Monsieur Charles LEDUC demeurant à CASTELJALOUX (47700) pour le don de 3548 € qu'il a fait du reliquat de caisse de son association *Les Amis du Roi du Bois*, dissoute en octobre 2021, à l'ASMAC. Malheureusement, nous avons appris fin janvier 2022 le décès de Monsieur Charles LEDUC.

# HISTOIRE

## RECHERCHE DE CORPS ET CRÉATION DES NÉCROPOLES NATIONALES FRANÇAISES

*Dans le cadre de la commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, et plus particulièrement pour les Journées d'Étude portant sur « 1919, de la Paix aux reconstructions dans la Marne », Franck Lesjean, chargé de mission au Département de la Marne, a produit une étude sur la « Recherche de corps et création des nécropoles nationales françaises ». Cette étude se décompose en deux grandes parties :*

- *Le Traitement post-mortem de la mort de masse,*
- *Destins privé ou public de la gestion des morts français de la Grande Guerre (ndlr : cette seconde partie sera traitée dans le prochain bulletin).*

*L'ASMAC remercie bien sincèrement Franck Lesjean et le Conseil Départemental de la Marne de l'autoriser à publier des extraits de son étude.*

*Victor Hugo écrivait en 1831 dans le poème Hymne aux morts de juillet :*

*« Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie  
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie... »*

Cette traduction lyrique de l'hommage rendu aux défunts tombés pour le pays au XIX<sup>ème</sup> siècle ne correspond pas à la réalité des pratiques funéraires exercées par les armées jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. La fosse commune est la règle depuis toujours, un monument peut être érigé au mieux afin de rappeler le sacrifice humain et l'événement historique s'y rapportant. Depuis 1887, un seul organisme veille aux soins apportés aux monuments et fosses communes aux morts pour la patrie, *le Souvenir Français*. **Mais depuis la Grande Guerre, l'Etat républicain est devenu l'acteur principal et premier de l'entretien de la mémoire des citoyens « Morts pour la France ».**

Dès la fin de l'été 1914 et pour la première fois dans l'histoire des conflits, l'humanité affronte la mort de masse à une échelle invraisemblable : durant la seule journée du 22 août 1914, 27 000 soldats français perdent la vie. Cette journée présente un pic qui ne sera dépassé qu'au cours de l'offensive française de l'automne 1915. Des pertes que la durée du conflit (1 562 jours) va sans cesse aggraver pour atteindre un rythme effroyable et moyen de 900 morts par jour. Au cessez-le-feu, c'est un véritable traumatisme qui atteint les survivants et la population française, 1 400 000 morts (240 000 tués dans la Marne), l'ampleur du désastre est telle qu'il est pratiquement impossible d'établir un bilan humain exact. **Au plus vite, l'Etat doit répondre à l'insoutenable attente des familles.** Il appartient désormais aux autorités civiles et militaires et extra-gouvernementales de retracer le parcours des individus isolés, de parachever la mise en place d'une organisation recensant les morts (recherche et identification des corps) mais aussi de pérenniser le sacrifice consenti. Il est indéniable que l'hommage de la Nation débute avec la loi du 29 décembre 1915, texte fondateur des futures nécropoles nationales et le souhait louable pour chaque famille de défunt d'obtenir cette reconnaissance.

En 1924, 960 000 exhumations ont été effectuées et 240 000 corps ont été restitués aux familles, restitutions autorisées par la loi de finances du 31 juillet 1920. Mais il manque énormément de corps, malgré les différentes campagnes de recherches publiques et privées (associations d'anciens combattants, familles) menées jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Plus de 300 000 corps, disséminés sur les différents fronts, **ne sont pas retrouvés, comment faire admettre une quantité incroyable de corps absents à laquelle l'Etat doit rendre compte à la Nation tout entière ?** Aujourd'hui encore, le nombre de corps «perdus» du côté français est estimé à près de 200 000.

Si la décennie qui suit le conflit voit s'édifier des monuments aux morts dans toute la France, c'est aussi la création de 224 nécropoles nationales réparties tout le long de l'ancien front occidental et 22 nécropoles établies sur les anciens fronts dits secondaires, d'Orient, des Balkans et d'Italie.

### 1<sup>ère</sup> partie : Le traitement post-mortem de la mort de masse

#### Gestion des vivants – gestion des morts avant et pendant la Première Guerre mondiale

##### Enregistrement et modalités d'identification

À l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle l'administration militaire dispose de services proches de ceux de l'état civil. Depuis 1844, chaque soldat dispose d'un livret militaire et d'une plaque d'identité apparue en 1881. Si le livret militaire est détenu par le sergent-fourrier de la compagnie, la plaque d'identité est directement utilisée par le soldat en campagne. Elle constitue la première étape de l'identification post-mortem sur le champ de bataille, mais elle va vite se révéler insuffisante pour des raisons inhérentes au conflit. (bataille des frontières, retraite et bataille de la Marne...), l'importance des pertes et la chaleur de la fin d'été 1914 imposent des inhumations urgentes en fosses communes, souvent creusées par les civils.



Le soldat en campagne doit porter sa plaque au cou, mais souvent, il a l'habitude d'y ajouter de petits médaillons porte-bonheurs fixés à une chaînette et soigneusement mêlés à ses effets personnels dans son portefeuille. Si ses effets sont placés dans le sac à dos, le risque de séparation ou de perte est augmenté par les conditions extrêmes du combat.

La circulaire du 14 mai 1915 attribue une 2<sup>ème</sup> plaque d'identité. S'ajoutant à celle suspendu au cou, elle doit être portée au poignet. Ainsi lors de l'inhumation, une plaque est prélevée pour l'enregistrement du décès et l'autre reste sur le corps (dans le cas d'une sépulture provisoire).

En 1914, une grande partie des plaques est réalisée en aluminium, métal mou permettant aisément la frappe des caractères (nom, prénom, année de classe, ville de recrutement, numéro de matricule). Mais les acidités des sols et de la décomposition des corps oxydent rapidement l'aluminium, rendant parfois illisible le contenu. Le maillechort, plus résistant aux agressions extérieures, est généralisé au cours du conflit et en 1918, une nouvelle plaque de type sécable est distribuée.

### Us et coutumes d'inhumations

L'inhumation des militaires français morts sur le champ de bataille est régie par l'instruction du 23 juillet 1894 pour l'exécution des dispositions du code civil aux armées. Les corps des soldats morts sont inhumés sous la conduite d'officiers des formations sanitaires accomplissant le rôle d'officiers d'état civil. Chaque décès doit faire l'objet de l'un des actes suivants :

- acte de décès établi quand deux témoins connaissant la victime peuvent authentifier le décès.
- procès-verbal de déclaration de décès quand un seul témoin se présente au lieu des deux requis par la loi.
- procès-verbal de constatation de décès quand personne ne peut identifier le défunt.

Le procès-verbal contient les informations recueillies sur la plaque d'identité, mais aussi tous les indices certifiant l'identité du mort (papier, objets...). Dans le cas de découverte de plusieurs corps groupés, un procès-verbal collectif de constatation de décès est dressé (nombre de morts, nationalité, causes de la non-identification, lieu de découverte, lieu d'inhumation). **Une procédure qui va être soumise à la dure réalité de la Grande Guerre.**

### **Le parcours des corps.**

Pour la première fois dans l'histoire le parcours des corps peut être étonnant, certains corps vont faire l'objet de 3, voire de 4 inhumations successives échelonnées dans le temps. Ces manipulations consécutives exposent souvent à des pertes d'informations, à des erreurs de transcription ou voire plus grave, à des inversions ou des mélanges de corps.

### La loi du 29 décembre 1915 : une évolution significative des rites funéraires

*Le principe moral veut que chaque corps soit inhumé dans un lieu aménagé dignement pour recevoir des sépultures et qu'il soit identifié civilement (nom, prénoms...).* Mais les conditions difficiles d'engagement ne vont pas toujours permettre de respecter ce précepte. Aux premiers mois de la guerre la pratique d'inhumation collective est courante (bataille des frontières, retraite et bataille de la Marne...), l'importance des pertes et la chaleur de la fin d'été 1914 imposent des inhumations urgentes en fosses communes, souvent creusées par les civils. ***Cependant cette pratique va susciter des protestations.***

La conscription et la démocratisation de la guerre commandent aux autorités le devoir d'identifier les défunts, mais aussi d'aider les familles à faire leur deuil et de pouvoir répondre à leur attente une fois le conflit terminé. Cette évolution nécessite une réglementation du traitement des corps et d'une reconnaissance perpétuelle du sacrifice. La loi du 29 décembre 1915 édicte les modalités suivantes :

- identification du défunt
- inhumation dans un cercueil
- information des proches
- accomplissement si possible d'obsèques
- attribution d'une tombe perpétuelle entretenue par l'Etat

Cette loi prévoit également l'organisation d'espaces dédiés au regroupement des corps des combattants, ce qui aboutit à la création des nécropoles nationales après le conflit. Des textes complémentaires détermineront une architecture et un agencement communs à tous les lieux funéraires. Si les sépultures provisoires sont disparates, ***celles définitives, érigées après le conflit, seront identiques, expression d'une certaine égalité dans la mort et le souvenir.***

Ainsi en pleine guerre, la tombe individuelle devient la règle dans le respect de l'identité civile et religieuse du défunt. En dehors du front, les blessés meurent souvent au cours de la chaîne d'évacuation ou dans les structures sanitaires. Chaque ambulance, chaque hôpital comporte un cimetière et le plus grand soin est apporté aux sépultures.

Ces conditions estimées dignes sont loin de pouvoir être systématiquement appliquées au front. Dans le cas particulier des hommes en captivité, l'enregistrement du décès se résume souvent par le nom, le prénom et le numéro de matricule attribué par l'administration militaire de l'adversaire. L'extension du conflit dans les airs, sur mer et à des fronts secondaires rend parfois impossible l'application de la loi du 29 décembre 1915.

## **Sur le front**

### Corps traité par les amis

Quand les circonstances le permettent, les amis du défunt assurent l'inhumation du corps. Malgré les conditions extrêmes, le premier hommage est rendu par les camarades dans la tranchée par une sépulture improvisée (trou d'obus, bord de tranchée...), le chef du détachement (Lieutenant ou Capitaine) adresse un courrier personnel à la famille, souvent accompagné d'un croquis du lieu d'inhumation. Il incombe au maire d'avertir officiellement les familles.

L'inertie de la guerre de position va permettre d'organiser l'arrière du front et d'établir de petits cimetières de secteur dits « provisoires ». Il revient aux aumôniers de faire rapatrier les corps restés en premières lignes et d'assurer les funérailles.

### Corps traité par l'adversaire

L'adversaire se charge parfois de l'inhumation sans toujours prendre les mesures nécessaires à l'identification (retraite d'août 1914, mouvements du front). Il respecte la hiérarchie dans l'inhumation.

## **Un nombre considérable d'inconnus et de disparus**

La volonté est d'apporter à chaque corps de combattant une tombe individuelle portant son identité. Cette évolution favorable au respect de l'intégrité des corps est difficilement applicable dans les zones d'affrontements. Les champs de bataille, où une violence encore jamais atteinte oppose des millions d'individus, sont d'immenses cimetières à ciel ouvert.

Deux grandes catégories de disparus sont à distinguer, les corps de soldats retrouvés mais non identifiables et comptabilisés dans les ossuaires des nécropoles, les corps dont rien n'a été retrouvé ou ceux dont les restes sont encore enfouis dans le sol. Les causes sont imputables à une insuffisance organisationnelle de gestion de la mort de masse au début des hostilités, mais elles sont aussi liées aux différentes phases du conflit et l'omniprésence de la violence du feu sur le champ de bataille, interdisant tout traitement convenable des corps.

### Identification du mort et inhumation provisoire

Au début du conflit, le soldat porte une seule plaque d'identité. À sa mort, la plaque est retirée et il est inhumé, son identité est marquée sur une croix provisoire en bois ou sur un papier glissé dans une bouteille retournée et fichée dans le sol. Ces structures précaires résistent difficilement au temps et aux événements. Après la guerre et si la tombe n'a pas subi de dommage, les éléments d'identification sont souvent altérés par le temps et le manque d'entretien.

Les lieux d'inhumation situés sur le front sont fragilisés par l'activité de l'artillerie, beaucoup de tombes sont profanées par les obus. Cette exposition est aggravée lors de mouvance du front, faisant souvent disparaître en surface tous signes distinctifs de présence de corps en sous-sol, vouant souvent ces structures à l'oubli, voire la disparition.

### Soldat tombé entre les lignes de feu (no man's land)

Le corps demeure à l'air libre, parfois durant tout le conflit, exposé au feu de l'artillerie. Il est alors dispersé lorsque les restes sont relevés.

### Soldat enseveli par une explosion

Le feu de l'artillerie est tel qu'il provoque fréquemment l'effondrement des abris souterrains et le comblement des tranchées. Les abris creusés profondément dans le sous-sol permettent rarement le dégagement des corps ensevelis.

### Dislocation du corps

Dans certains secteurs (guerre des mines, bombardement d'écrasement par artillerie lourde) la puissance destructrice est telle que les corps disparaissent intégralement, ne laissant aucune trace.

### Disparition par erreur de transcription administrative

Après le conflit, le regroupement des corps dans de grandes nécropoles donne lieu à la constitution d'une base de données composée de fiches individuelles et de registres. Ces enregistrements sont effectués à la main par des militaires appelés du contingent ou des fonctionnaires et cette tâche répétitive expose davantage les informations transcrites à des erreurs manifestes sur la nature ou l'orthographe des noms, des prénoms, des dates de naissance ou de décès... *Une erreur de cette nature peut aller jusqu'à faire*



Tombes musulmanes  
Crédit photo : etudescoloniales.canalblog.com

**disparaître administrativement le défunt.** Conséquence dramatique pour la famille qui ne peut donc pas se recueillir sur la tombe du soldat alors que cette dernière est bien réelle et qu'initialement, lors de l'exhumation, l'identification était juste. Ainsi, un fils, un père, un oncle rejoint le long cortège des disparus, souvent pour une simple inversion de lettres.

### Le statut des disparus

La disparition est complexe, elle est «présumée» lorsque les recherches n'ont pas abouti (contrôle après-guerre des listes de blessés, de prisonniers, des exhumations...) et qu'il est fort probable que le corps du disparu soit resté sur le champ de bataille, mais qu'en l'absence de témoin, la mort n'a pas été constatée. Une proportion de disparus est inhumée dans les nécropoles au titre des tombes et d'ossuaires portant la mention «inconnu», leur sacrifice et leur mémoire est alors uniquement portée par leurs noms, inscrits en lettres d'or sur les monuments aux morts. La disparition pour fait de guerre est prononcée par un jugement déclaratif d'assimilation à un décès (loi du 25 juin 1919).

### **Le traitement des corps après le conflit**

Depuis le 24 novembre 1914, seuls les services de l'Etat peuvent procéder aux exhumations. Après le conflit, des détachements d'exhumateurs sont constitués sous commandement militaire afin de procéder aux regroupements des tombes et à leur enregistrement. Un corps peut avoir subi plusieurs manipulations successives (de la tranchée au cimetière provisoire du temps de guerre et jusqu'à la nécropole définitive). Cette tâche nécessite une main d'œuvre particulière de par sa nature morbide et le soin qui doit y être apporté. Elle est confiée essentiellement aux tirailleurs annamites et à la main d'œuvre chinoise, à qui la guerre a octroyé le statut de « travailleurs du front » et peut-être aussi pour leur supposée insensibilité apparente (odorat, croyances animistes...). Ces équipes de travailleurs, pour lesquels l'incompréhension linguistique est la plus totale et leur condition peu enviable, participent à ce pénible travail.

Cet énorme travail d'exhumation et de regroupement augmente le délai d'accès des sites aux familles. Malgré le déplacement compliqué dans la zone des armées, cette attente supplémentaire provoque un cortège incessant de familles éprouvées à la recherche d'un parent défunt sur les terres inhospitalières du champ de bataille. Le vœu le plus cher de celles-ci est de retrouver une tombe avec le peu d'informations dont elles disposent. Certaines ont entamé des correspondances avec les témoins de la mort de leurs proches, tentant d'obtenir la localisation exacte des lieux de mise en terre. Un danger supplémentaire s'ajoute lorsque la tombe est isolée sur d'anciennes terres agricoles. Une confrontation s'établit entre la volonté du cultivateur de remettre en état ses terres et la préservation d'une sépulture fragile. Elle peut être parfois déplacée sur la simple initiative de ce dernier sans grande précaution et sans en avoir informé les autorités ou la famille.

Mais l'émotion est telle, que certaines souhaitent ardemment récupérer le corps, outrepassant l'interdiction formelle de déterrer et de transporter un corps. Des rapports de gendarmerie mentionnent ces inhumations clandestines. Des « exhumateurs » de circonstance offrent leurs services aux familles (2 000 à 15 000 francs selon les risques). Ces opérations ont souvent lieu la nuit, dans des conditions difficiles, précipitées et exposant les acteurs à des erreurs de sépulture, donc d'identité. Maints rapports de gendarmerie mentionnent des faits identiques.

Ce mode opératoire est souvent mené sans précaution, il ne respecte pas l'intégrité du corps lors du déterrement et du transport, il présente également des risques d'hygiène et infectieux par des manipulations non protégées et des transports non compartimentés (infections pulmonaires et typhoïdiques).

*Franck LESJEAN*

*(ndlr : la 2<sup>ème</sup> partie intitulée Destins privé ou public de la gestion des morts français de la Grande Guerre, sera traité dans le prochain bulletin)*



Tombe provisoire recevant un hommage familial  
Crédit photo : Maurice-Louis Branger.



# **«GRIGNOTAGE» DE PRINTEMPS EN CHAMPAGNE**

## **(Extrait du carnet de campagne tenu par Paul Fabry : journées du 14 mars au 26 mars 1915)**

*En octobre 1914, après stabilisation des fronts, Joffre développe une stratégie offensive résumée par la formule "Je les grignote". Il s'agit de tentatives de percées des lignes ennemies, mais sans moyens suffisants, elles deviennent des assauts infructueux et meurtriers.*

*Mi-février 1915 une offensive préparée par la 4<sup>ème</sup> Armée commandée par le général de Langle de Cary vise à réussir une percée en profondeur entre Beauséjour et l'ouest de Perthes-les-Hurlus. Attaques et contre-attaques acharnées se succèdent jusqu'en mars.*

*Rappelé à 31 ans, le 14 février 1915, le soldat Paul Fabry du 2<sup>ème</sup> Régiment Mixte des Zouaves-Tirailleurs de la 48<sup>ème</sup> Division d'Infanterie (en réserve de la 4<sup>ème</sup> Armée) a vécu ce mois de mars dans cette zone du front de Champagne.*

*Agent de liaison avec pour mission de transmettre ordres et informations lors des opérations, chargé, comme secrétaire, d'établir des comptes rendus de situations, il a tenu un «carnet de campagne» qui relate son vécu pendant les combats.*

*Le récit ci-dessous concerne les engagements autour de la côte 196 à 1500 m au Nord de Mesnil-les-Hurlus du 14 au 25 mars 1915.*

**14 mars 1915 :** Je suis à St-Jean-sur-Tourbe à la division pour savoir s'il y a des ordres de départ. Rien. Je vois le trou fait dans une maison par l'obus tombé la veille dans la soirée. À midi, départ pour les tranchées de la côte 196 (près de Mesnil-les-Hurlus) en passant par Wargemoulin). Montée très pénible, 3 kilomètres de boyaux et tranchées balayés par l'artillerie allemande. Routes défoncées, boue jusqu'aux chevilles. Chevaux tués dans les champs et sur les chemins.

En arrivant aux tranchées, nombreux tués laissés sur le champ de bataille. Impossible de les enlever tellement le terrain est balayé par la mitraille. C'est sinistre. Les réseaux de fil de fer sont arrachés, les bois de sapins sont déchiquetés, le sol labouré par les obus.

Le poste de commandement de la brigade est installé dans une caverne construite par les boches à 6 m sous terre.

**15 mars 1915 : Tranchées côte 196.** Je descends à Mesnil-les-Hurlus pour le ravitaillement. La canonnade et la fusillade font rage. Nombreux morts et blessés dans les boyaux (du 170<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> RI), je rapporte du Mesnil une baïonnette boche. Au Mesnil, il ne reste qu'une maison abritée par un talus. Elle est transformée en hôpital. Il y a surtout des Marocains blessés et 4 Allemands. Nombreuses tombes. A midi, au moment où nous allions remonter la route de Mesnil à Massiges, l'endroit est balayé par l'artillerie boche. Le retour est très pénible, très dangereux. Quantités de blessés sont transportés dans les boyaux, c'est navrant.

On souffre du manque d'eau. Une fois rentré, la canonnade boche recommence de plus belle. On la laisse passer en se blottissant sous terre. Il est clair qu'on a gagné du terrain chèrement conquis par les Marocains, aussi les Allemands sont furieux. On ne se lave plus, on est dégoûtant, plein de boue blanchâtre. Nuit pénible entassés les uns sur les autres dans l'entrée de la caverne.

**16 mars 1915 : Tranchées côte 196.** Canonnade intense. À partir de 11h bombardement formidable avant l'attaque qui doit avoir lieu à 12h15. A l'heure dite le canon se tait presque complètement et les tirailleurs Marocains s'élancent en dehors des tranchées. Malgré toute leur ardeur, ils sont contraints à rebrousser chemin le 170<sup>e</sup> RI ayant attaqué en retard, on se demande si on va faire une nouvelle tentative.

À 13h15 elle est fixée et à 14h30, la canonnade recommence. Cette fois c'est effarant. Un avion allemand est venu se rendre compte de la situation. Jamais je n'ai assisté à un pareil duel.

À 16h les tirailleurs marocains, les zouaves et le 122<sup>e</sup> RI appuyés par le 170<sup>e</sup> RI donnent la charge. Dans la tranchée j'assiste à ce spectacle inoubliable. Ces braves marchent en avant encouragés par le Lt Le Bris. Ils poussent des cris féroces et malgré la mitraille meurtrière, je les vois défiler à la lisière du bois et sauter dans la tranchée allemande d'où les boches s'enfuient en toute hâte. Enthousiasmes, on monte sur les tranchées pour mieux voir malgré les balles et les obus qui sifflent à nos oreilles. On pousse des hourras, on applaudit à tout rompre et je me faufile dans la tranchée pour mieux suivre l'élan. On ne pense plus au danger.

Le terrain gagné s'étend sur une longueur de 600m et une largeur de 100m. Nos pertes sont très sérieuses, le régiment de tirailleurs Marocains déjà éprouvé la veille ne compte presque plus (le sol est jonché de cadavres). Tous les officiers sauf 2 ou 3 sont tués ou blessés. Mon camarade de lycée Méritan, lieutenant au régiment ZT est parmi les morts (tombé glorieusement en chargeant en tête de ses hommes sur des tranchées allemandes dans lesquelles il est entré). Le succès nous vaut les félicitations du Général de division mais il est regrettable que notre artillerie s'obstine à tirer trop court. 3 fois pendant le combat il fallut téléphoner pour faire allonger le tir. Il paraît que plusieurs de nos hommes ont été tués ou blessés par nos obus.

Le boyau-tranchée est presque complètement démoli. À la nuit tombante, le spectacle est sinistre et les canons continuent à cracher la mitraille avec un bruit assourdissant en repérant au préalable le but à atteindre à l'aube de bombes éclairantes.

Les lueurs blafardes de feu d'artifice rendent le spectacle encore plus horrible. Parmi les quelques arbres déchiquetés qui restent, les cadavres ont des positions bizarres. Les uns face à terre, les autres sur le dos ou accrochés au parapet des tranchées. L'un d'eux a le bras droit tendu dans la direction de l'ennemi, d'autres sur les genoux ont fait des efforts inouïs rampant jusqu'au moment où les forces les ont trahis. Tous en général ont les vêtements déchiquetés et laissent entrevoir des plaies béantes. Lors de l'éclatement d'un obus l'un d'eux fut projeté en l'air à une vingtaine de mètres.

À 20h, je suis chargé de porter le compte rendu de l'attaque à la division, le Chasseur d'Afrique Priand m'accompagne. J'en suis heureux car à travers les boyaux et tranchées on s'y perd. Je rencontre de nombreux blessés transportés sur des brancards ou qui se traînent péniblement jusqu'au poste de secours. L'un d'eux a à la gorge un trou béant. On s'enfonce dans «le ravin des cuisines» pour prendre un peu d'eau pure dont on est tant privé. À 23h après avoir tourné indéfiniment dans les boyaux, on arrive enfin à la division. On se repose un moment sous un avant toit et au lever du jour on remonte à la côte 196 non sans être épargnés par les nombreux éclats d'obus ou balles qui pleuvent constamment.

**17 mars 1915 : Côte 196.** Après un duel d'artillerie dans la matinée, je vais me promener dans les terrains conquis. Visions sinistres. Tranchées bouleversées, désarroi et affreux cadavres mutilés. Un homme est presque nu déchiqueté par la mitraille sur le parapet d'une tranchée, à la moitié de la figure emportée; un pied nu coupé net à la cheville est séparé du corps.

À 15h nouvelle canonnade de notre part et à 16h15 le 122<sup>e</sup> RI attaque. Je le vois bien se profiler sur la crête mais ce n'est pas l'entrain de la veille. Il arrive jusqu'à la première ligne de tranchée mais est obligé de se replier, le feu étant mis à la tranchée. Dans la nuit, l'attaque allemande est repoussée. Je vais me loger dans un gourbi de la tranchée. Il y a de l'espace mais le sol est frais et l'eau filtre par le dessus et me tombe dessus. Je me sens mal aux reins. Une furieuse canonnade boche tombe à mes côtés et m'empêche de dormir.

**18 mars 1915 : Côte 196.** À 8h je vais chercher de l'eau potable dans le ravin des cuisines marocaines. Je revois de nombreux cadavres qu'on commence seulement à enterrer.

À 15h15 l'attaque recommence sur tout le front. Elle est exécutée par des éléments des zouaves du 170<sup>e</sup> et du 53<sup>e</sup> RI. C'est palpitant. Le canon tonne de toutes parts. Je me faufile à l'est dans le boyau du 53<sup>e</sup> et je vois nos braves troupiers charger au son du clairon et arriver jusqu'à la crête de la fameuse côte 196. Ils sont arrêtés net par les mitrailleuses ennemies. Les zouaves avancent au centre vers le nord et le 170<sup>e</sup> vers l'ouest s'empare de 2 tranchées. Hélas ces 2 tranchées avaient été minées et à 20h on apprend que 2 compagnies du 170<sup>e</sup> ont sauté dans les tranchées conquises. C'est une consternation générale qui se transforme en un véritable torrent de colère lorsqu'on ramène quelques prisonniers. Jusqu'à une heure avancée dans la nuit nous sommes canardés d'une façon magistrale. Je me repose tant bien que mal dans mon gourbi humide et froid.

**19 mars 1915 : Côte 196.** À 8h je descends chercher de l'eau dans le ravin des cuisines et ensuite je me promène à travers les boyaux et tranchées. Partout on ne voit que des cadavres horriblement mutilés. Le champ de bataille est un véritable charnier qui écoëure les tempéraments les plus durs.

De l'avis des officiers et soldats qui ont pris part aux batailles en Belgique dans l'Aisne et sur la Marne, jamais la lutte ne fut aussi opiniâtre et meurtrière. À 17h30, attaque allemande. Nos tranchées de 1<sup>ère</sup> ligne sont renforcées par 2 compagnies du 170<sup>e</sup>. Le combat se poursuit furieusement jusqu'à la nuit. Nous restons maîtres de la situation et nous nous emparons de 3 éléments de tranchées.

Au cours de l'attaque, je vois très distinctement les « minevengers » lancés sur notre 1<sup>ère</sup> ligne. Ce sont des espèces de bouteilles chargées de mélinite lancées une par une à certaine hauteur par des mortiers comme les ball-traps qui en touchant le sol éclatent en produisant une déflagration épouvantable.

À peine couché je suis désigné pour accompagner à la division un sous-officier allemand prisonnier appartenant au 8<sup>ème</sup> régiment de pionniers en garnison à Colbert, qui nous fournit des renseignements précieux sur l'importance des troupes qui sont devant nous (6<sup>ème</sup> bataillon des troupes du prince Friedrich Eitel) et sur l'emplacement des batteries ennemies (artillerie lourde de 210 au moulin près de Gratreuil). Ce sous-officier a un bras cassé, le pouce gauche blessé et 2 balles à la tête. On le panse avec soin, on le fait boire et se montre fort gentil et courageux tout le long du chemin, encadré par deux tirailleurs dont l'un vosgien parle très bien l'allemand.

Ce prisonnier avait été décoré de la croix de fer en récompense de services rendus comme observateur d'artillerie. C'est un grand bel homme de 31 ans, célibataire ayant sa vieille mère malade. On lui fait subir un interrogatoire à la division et on le dirige sur Laval-sur-Tourbe.



Paul FABRY en 1915  
Crédit Photo : Famille FABRY



**20 mars 1915 : Côte 196.** Je remonte à la côte 196 vers 1h du matin. J'essuie les salves d'artillerie sur la route de Mesnil (nombreuses fusées éclairantes). C'était une contreattaque allemande qui fut arrêtée. Repos de quelques heures dans mon froid gourbi qui avait été sérieusement endommagé par un obus. Ensuite je me promène dans le boyau bouleversé par la canonnade de la veille. À 13h les Allemands bombardent notre position. Nous répondons efficacement. On apprend que notre général de division Delarue a été tué dans la matinée en observant d'une tranchée avancée.

**21 mars 1915 : Côte 196.** Notre capitaine Simonet retourne au régiment. Les Allemands bombardent sans discontinuer. À 15h15 je pars pour la division. À chaque sifflement d'obus je me blottis dans les abris à juste raison car quelques mètres avant d'arriver à la route du Mesnil, à peine avais-je eu le temps de me cacher dans un repère avec un territorial qui descendait avec moi, qu'une marmite de 210 m/m éclate exactement au-dessus de nos têtes. Malgré la tranchée qui est à près de 2m un éclat déchiquette mon képi, m'arrache une mèche de cheveux au-dessus de l'oreille gauche en me faisant une petite estafilade. Un autre éclat traverse ma molletière, mon soulier, ma chaussette et me blesse légèrement au tendon gauche. Je ressentis surtout une forte commotion qui me couche dans un boyau tout assombri. Quand je reviens à moi-même, je fus surpris de ne pas être plus touché. Par contre mon brave voisin avait les 2 jambes coupées au-dessus des chevilles et perdait abondamment son sang. Je courus chercher des brancardiers mais le malheureux avait succombé à une hémorragie.

Je poursuis ma route au pas de course jusqu'à la division où le général me fit prendre un café. J'en avais bien besoin pour me remettre. Après quelques minutes de repos, je rentre à la brigade jusqu'au ravin des cuisines. À mon retour chacun s'empresse de s'intéresser à mon aventure. Je l'ai échappé belle. La nuit dans le poste de commandement fut plutôt mauvaise. J'avais la tête lourde, je ne dormis pas.

**22 mars 1915 : Côte 196.** Matinée calme. À 13h un jeune soldat venant d'arriver est tué net par un éclat en allant soulager un besoin naturel. À partir de 15h, l'ennemi bombarde notre position.

**23 mars 1915 : Côte 196.** À 1h du matin fusillade et canonnade assez intenses. Ce n'est cependant pas une attaque. Vers 4h nous ne dormons pas, je perçois distinctement le bruit de coups de pioche paraissant venir du sous-sol. Aurait-ils l'intention de faire sauter le poste de commandement ? Il est à remarquer que l'artillerie allemande tire sans interruption nuit et jour alors que la nôtre ne se fait entendre que par intervalles. Où est donc la pénurie de munitions que l'on attribue à l'armée allemande ? On se demande pourquoi la Brigade n'est pas relevée alors que les 2 régiments sont à l'arrière depuis avant-hier et que la 48<sup>ème</sup> division qui était installée au balcon est partie à Somme Tourbe depuis hier.

À 6h30 on reçoit l'ordre de se retirer à Tilloy. Enfin on sera un peu en sécurité. C'est extraordinaire qu'un poste de commandement soit à 4 ou 500m des premières tranchées et à 500 ou 550 m des tranchées ennemies surtout dans une région aussi dangereuse ayant été occupée quelques jours auparavant par l'ennemi et formant un trapèze avancé dans le camp adverse (opinion sur la façon d'opérer de notre armée).

**24 mars 1915 : Le Mesnil les Hurlus / Tilloy et Bellay à 49 km.** Enfin on quitte les tranchées, chargés comme des mulets, on dégringole la côte 196 sans regret et en arrivant à Laval-sur-Tourbe on éprouve un grand soulagement d'être presque en dehors de la portée des canons. Les arabes nous y attendent. Après un repas rapide on part soulagé de son sac pour Tilloy, petite localité sur la route nationale de Châlons à Sainte-Ménéhould. Installation bonne à la mairie. On est très heureux de passer une bonne nuit sur la paille.

**25 mars 1915 : Tilloy et Bellay.** Après un repos bien mérité, je procède à une toilette complète. Battage des couvertures, toile de tente, nettoyage des vêtements et chaussures, coupe des cheveux et enfin une bonne douche et un changement complet de linge de corps. Quelle volupté après être restés 11 jours sous terre, sales et s'être sustenté d'aliments ayant tous le goût de macchabée. Je termine ma journée en lavant mon col de capote, mes linges de toilette, cravate molletières et mouchoirs. Bon repas amélioré par les friandises du colis. Travail d'écritures, on reçoit l'ordre de partir le lendemain.

*Paul Fabry parcourra par la suite d'autres fronts, Verdun, Pas de Calais, l'Aisne...avant de revenir en Champagne (à Souain) d'octobre 1915 à février 1916. De nouveau à Verdun, puis blessé au Chemin des Dames en avril 1917, il partira avec le grade de sergent-major pour le Maroc fin octobre 1917. Titulaire de la Médaille Militaire en septembre 1929, il sera fait Chevalier de la Légion d'Honneur à ...89 ans.*

*Claude Fabry adhérent ASMAC, petit-fils de Paul*





# L'ARCHÉOLOGIE AÉRIENNE DE LA GUERRE 14-18.

L'archéologie aérienne consiste à photographier des zones de guerre et à étudier et interpréter des indices invisibles au sol mais que l'on peut voir que par contraste dans la végétation.

Depuis plus de cent ans, la Grande Guerre a laissé des traces nombreuses et profondes, des indices révélateurs dans le sol des régions concernées, notamment en Champagne.

La « Guerre de position » a en effet vite imposé aux belligérants de se protéger dans des abris enterrés pour se soustraire au feu et de retrouver un confort sommaire, de circuler grâce à un réseau complexe de tranchées et de boyaux et de créer des aménagements très variés figés dans le sol à plus de deux mètres de profondeur (les positions d'artillerie avec les systèmes de protection des tirs de contre-batterie, dépôts de munitions, hôpitaux de campagne enterrés, réseau ferré de communication qui approvisionnait le front, camps de repos semi-enterrés, cimetières de circonstance ou provisoires qui jalonnaient la zone de l'arrière...)

Photos aériennes montrant les traces de la Guerre 14-18  
(crédits photos : Michel GODIN et Bernard LAMBOT)



Position d'artillerie lourde  
et trous de stockage des obus  
à Sommepey (51).



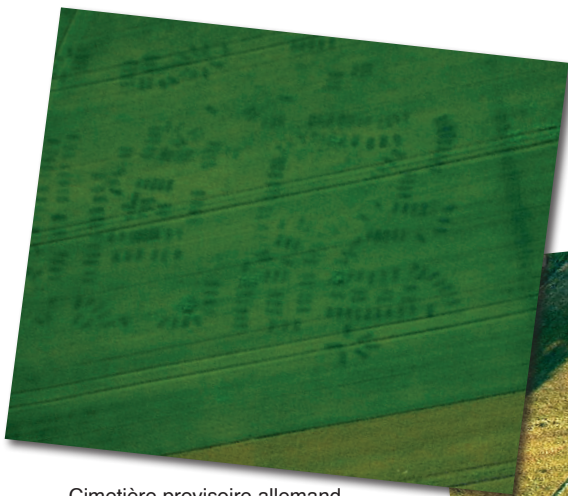
Position d'artillerie allemande en Argonne (08).



Tranchée française à Souain (51).



Abris de PC à Baconnes (51).



Cimetière provisoire allemand  
à Juniville (08).



Cimetière provisoire français  
à Somme Tourbe (51).



Tranchée allemande  
à Semide (08).